



Introduction à
**L'agriculture intelligente au changement
climatique**
Capter les synergies entre les projets de sécurité alimentaire,
d'adaptation et d'atténuation





Historique et raison d'être du projet

- Améliorer l'agriculture : un élément indispensable pour lutter contre l'insécurité alimentaire et le changement climatique
 - La croissance de la production agricole est le moyen de lutte le plus efficace contre la pauvreté.
 - Les retombées escomptées de l'AIFC nécessitent des ajustements dans le secteur agricole.
 - Les avantages liés à l'atténuation du changement climatique sont souvent le résultat des mesures prises en matière de sécurité alimentaire et d'adaptation, qui peuvent aussi être à l'origine de nouvelles sources de financement.
- En vue de renforcer la sécurité alimentaire, l'AIFC élabore des politiques et stratégies de développement agricole et réalise des investissements. Pour ce faire, elle procède aux ajustements nécessaires et capte les bénéfices financiers engrangés par la mise en place potentielle des mécanismes d'atténuation.





L'AIFC :

- tient compte de chaque contexte
- s'appuie sur des données scientifiques
- évalue les synergies/compromis propres aux différents objectifs

L'AIFC :

- ne se résume pas à une pratique applicable en toutes circonstances
- n'établit pas de priorisation des activités d'atténuation dans les PMD





Historique du projet

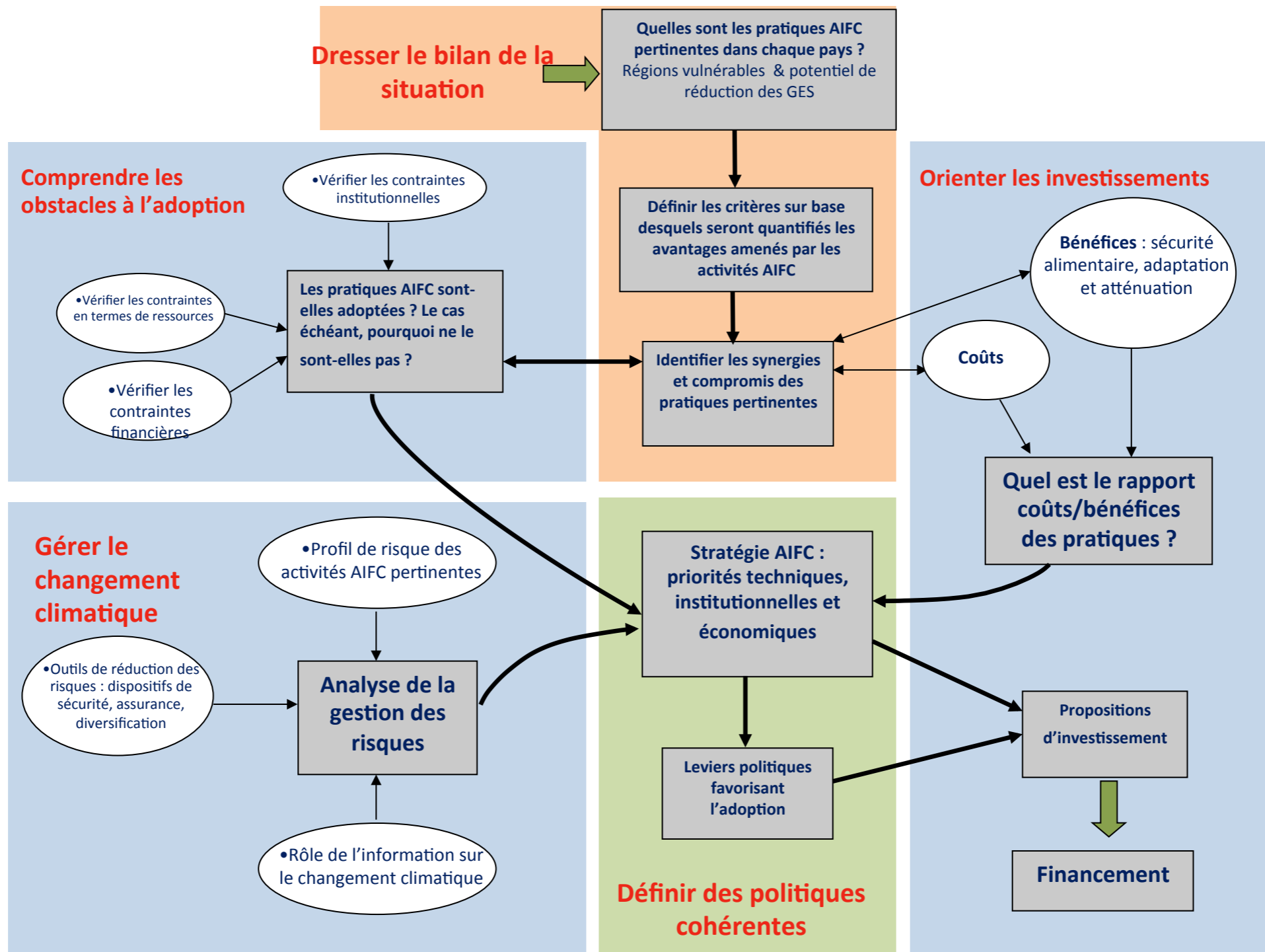
- 2009 : La FAO démarre un programme de travail sur la sécurité alimentaire et le changement climatique en vue de la Conférence de Copenhague
 - Mettre en valeur le potentiel considérable que recèlent le regroupement des synergies et la mise en relation du financement climatique avec l'agriculture
- 2010 : La FAO rédige le document de référence AIFC en vue de la Conférence de la Haye
 - Souligner l'importance de la résilience et du cadre institutionnel
- 2010 : La CE, la FAO et les partenaires nationaux potentiels ouvrent le débat autour du projet AIFC
 - Sous l'impulsion du besoin de changement exprimé par les pays
- 2011 Développement du projet ; études techniques de référence
 - Le plan du projet est un cadre d'activités ayant pour but d'atteindre les grands objectifs fixés pour l'AIFC
 - La préparation de programmes de mise en œuvre adaptés à chaque pays en collaboration, dans un premier temps, avec les partenaires nationaux
 - Budget total affecté au projet : 5,3 millions EUR (3 ans, 3 pays) Financement de la CE : 3,3 millions EUR
- 2012 Lancement du projet
 - Les activités de lancement du projet sont organisées pays par pays : identification de points de contact nationaux ; identification des domaines prioritaires pour l'AIFC ; établissement de contacts avec les partenaires de recherche nationaux ; analyse des synergies et des obstacles/compromis au moyen des données disponibles ; élaboration de cadres logiques détaillés par pays ; possibilité, pour les responsables du ministère de l'Agriculture, de participer aux réunions de la CCNUCC.



Les objectifs du projet

- i. Dresser le bilan de la situation
- ii. Comprendre les obstacles à la mise en place de pratiques d'AIFC
- iii. Gérer les risques climatiques
- iv. Définir des politiques cohérentes
- v. Orienter les investissements







Merci pour votre attention

